

Madame Suzanne Bouchard

Montréal

AUD 6211-18-009

Lundi 21 juin 2004 Audience du BAPE

Objet : Mémoire sur le projet de raccordement au réseau de gazoduc Trans Québec & Maritimes dans l'est de l'île de Montréal par la société en commandite Gaz Métro.

Bonsoir Monsieur le Président, mon nom est Guy Dumouchel un citoyen de Pointe aux Trembles, qui au nom des plusieurs de mes concitoyens et surtout en mon nom désire vous faire part de mon ou mes opinions face à ce projet.

Je porte un immense intérêt au projet, car si celui-ci se concrétise, tel qu'il a été présenter à la ville de Montréal ainsi que aux audiences du BAPE, les citoyens demeurant sur les avenues Roy 40 et 41 de coté nord de l'Autoroute 40 à Pointe aux Trembles deviendront les citoyens d'une zone dite à haut risque. Comme démontré par les nombreux experts y compris ceux de Gaz Métro. (Voir mappe étalée première partie de l'audience jour II.) la zone à haut risque englobe toutes les habitations des avenues.

Je suis très concerné par le peu d'intérêt démontré par les promoteurs vis-à-vis les personnes, c'est-à-dire les êtres humains qui auraient à vivre 365 jours par années au coté d'un site tel que celui projeté.

Voici quelques raisons pour lesquelles je crois fermement que ce projet pourrait être revu.

1.

Si les autorités Fédérales exigent que Gaz Métro retire le gazoduc situé sous le pont Jacques Cartier à Montréal pour des raisons sécuritaires. (Terrorisme ou autres). Ne croyez-vous pas que les mêmes raisons pourraient être invoquées par les citoyens demeurant dans la zone ayant été désigner comme à haut risque. ?

2.

De plus, que dire des milliers d'automobilistes qui circulent chaque jour sur l'autoroute 40 et plus spécialement aux heures de pointe ou souvent il y a congestion. Ceux-ci méritent les mêmes privilèges que les automobilistes empruntant le pont Jacques Cartier. C'est-à-dire circuler sur une route sécuritaire

3.

En cas de catastrophe est ce que les services d'urgence (Protection incendie Ambulance ou autres) auraient accès aux domiciles des citoyens en péril, car l'accès vers les avenues 40 et 41 et la rue Roy est le seul. ?

4.

Il a de plus été démontré que l'approvisionnement en eau est déficiente sur le site projeté de la construction du centre de mesurage du Gaz. S'il y avait un incendie est-ce que le quadrilatère serait en péril ? (Citoyens leurs résidence la faune et c).

5.

Il y a eu un incendie majeur chez Hydro Québec ces dernières années ou la sécurité des citoyens aurait pu être grandement affecter. D'un secteur à risque minimum on nous propose de la modifier en un secteur à haut risque. Une personne au bureau d'arrondissement de la ville de Montréal me mentionnait que la construction domiciliaire n'aurait jamais du être permise dans mon secteur. Je crois que la ville a de sérieux problèmes de zonage ou décisionnels concernant le zonage dans notre secteur.

6.

La voie ferrée du CN est à moins de cent mètres du site projeté. Pourquoi les personnes du CN n'ont pas été consulter dans ce projet afin d'évaluer le risque. Je trouve cela inquiétant.

7

Je ne suis pas opposé au progrès et je comprends très bien les besoins en énergie pour le future. Dans un énorme projet, il est de mise de tenir compte de toutes les priorités et la sécurité des personnes devrait être priorité numéro un.

8.

Je me demande, si toutes les options vis-à-vis du site choisi pour le poste de raccordement ainsi que du trajet du gazoduc on tenues pour compte les citoyens qui habitent à proximité. Ou est-ce tout simplement une décision d'affaires ou de gros sous.

9.

Lorsque j'ai acheté ma résidence il y dix (10) ans, je rêvais d'une retraite paisible dans un lieu agréable un oasis rempli de verdure ou mes enfants et petits enfants me visiteraient. Croyez-vous que je serais assez stupide pour les recevoir dans un endroit qui deviendrait à haut risque. La question ne se demande pas.

En conclusion

Je demande aux autorités Provinciales de rejeter tout projet qui pourrait mettre la vie des citoyens en danger ou à risque

Je demande aux responsables de la ville de Montréal de déterminer clairement le zonage dans le secteur afin d'éviter des situations comme celle que nous vivons présentement.

Je demande également à la ville de Montréal de refuser d'émettre des permis pour tout projet modifiant le zonage ou créant une zone à haut risque ou il y a des résidences

Je demande à Gaz Métro d'être responsable dans leur projet envers les citoyens ,peu importe le nombre. Une vie cela n'a pas de prix. Je serais même disponible à étudier toute offre d'expropriation le cas échéant, à contre cœur bien entendu ,si le projet ne peut être changer, mais pas à n'importe quel prix .

Je désire avant tout vivre dans un endroit sécuritaire c'est-à-dire celui que j'ai choisi.

Merci Monsieur le Président de m'avoir permis d'exprimer mon opinion sur le projet

à bientôt

*Guy Dumouchel*